

Social : pas de répit



MENSUEL N°16
MARS 2009
100 Frs

Actualité Syndicale



Page 4

RÉFORME AUDIOVISUELLE
La CSA se pose des questions.



Page 6

BOUCHERIE-SUPER U
Six employés privés
de salaire

Espace Militant



Page 11

HOMMAGE
A toi Honié

Actualité Internationale

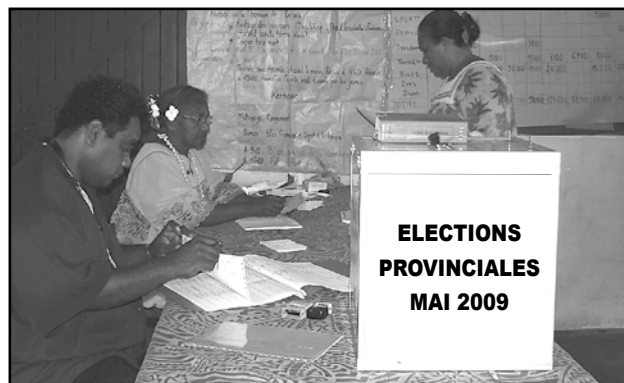


Page 15

VIOLENCES À MADAGASCAR

Dossier Politique

**Provinciales :
Quels sont les enjeux ?**
Pages 8 et 9



Actualité syndicale

- Réforme de l'audiovisuel public : La CSA se pose des questions
- Blocage à la CSP : La direction rechigne à verser les primes d'intéressement aux adhérents STKE.
- Alustar : Licenciement d'un représentant syndical
- Foyer Paul Reznik : Harcèlement moral dénoncé par les camarades

Page 4

Page 5

Page 6

Page 7

Espace militant

- Santé-Formation : Quand aurons-nous des infirmiers locaux en nombre suffisant ?
- Hommage : Salut Honié

Page 10

Page 11

Echos des fédés

- Bureau élargi : Le point sur l'année écoulée
- L'actualité sociale en bref

Page 12

Page 13

Actualité régionale

- Papouasie Nouvelle-Guinée : ADB débloque 400 millions pour les routes papous
- Fidji : Le réseau British Petroleum dans le Pacifique racheté par une holding fidjienne

Page 14

Page 14

Actualité internationale

- Violences à Madagascar

Page 15

Directeur de publication : Gérard Jodar
Responsable de la rédaction : Alain Trupit

Rédaction : Ingrid Chanene

Conception et réalisation : SCOV

Photos : Ingrid Chanene

Impression : E.I.P.

Tirage : 2000 exemplaires

Journal en vente au siège de l'USTKE au prix de 100 Frs.

27.91.46 / E-mail : comustke@hotmail.com

Ne rien dire c'est approuver, ne rien faire c'est accepter

L'année 2009 sera l'année de tous les défis. Les élections provinciales, la question du pouvoir d'achat, la protection de l'emploi local, le contrôle de l'immigration seront autant de challenges qu'il faudra relever.

L'USTKE accompagnée par le Parti Travailleiste sont prêts à relever ces défis.

Il n'est pas question pour nous de se taire, de ne rien faire ou de tenir des discours électoralistes et démagogiques.

La vérité se trouve sur le terrain, dans la vie de tous les jours telle qu'elle est vécue par une grande partie de la population.

Nous refusons de nous engager dans des polémiques stériles pour savoir qui a tort ou a raison, car le constat est là et bien là : une grande partie de la population vit de plus en plus difficilement. Des salaires trop bas, des prix qui augmentent sans qu'aucun contrôle ne soit effectué, une fiscalité très favorable pour les plus riches et une répartition des richesses profondément inégalitaire. Ce sont ces mêmes constats que nos camarades martiniquais et guadeloupéens ont fait, mais contrairement à nous, ils ont su mobiliser des dizaines de milliers de personnes pour dire STOP.

Comme eux, il faut avoir le courage de dire ça suffit.

Nous ne voulons plus de discrimination, nous voulons vivre décemment, nous voulons que nos enfants aient

du travail, nous ne voulons plus de ce pays à deux vitesses.

Quand on veut, on peut...

L'USTKE veut changer tout ça, elle le pourra si nous sommes solidaires et déterminés.



Le Président de l'USTKE,
Gérard Jodar.

STOP

La CSA se pose des questions

France Télévisions supprime la publicité sur ses chaînes dès le 5 Janvier après 20 heures, alors que la Confédération des Syndicats Autonomes de RFO cherche sa place dans ce bouleversement du paysage audiovisuel français !



Qu'en est-il de la place de RFO dans ce bouleversement du paysage audiovisuel public français ? Quel rôle va jouer RFO par rapport aux chaînes nationales ?

Ce qui est sûr c'est que la Confédération des Syndicats Autonomes de RFO (CSA) a présenté de fortes inquiétudes depuis le début de l'année dernière. " Aujourd'hui c'est une évidence pour tous et si cette réforme est conduite à son terme, en l'état actuel du dispositif, elle conduira au démantèlement de 28 années d'efforts collectifs en faveur de la reconnaissance et la promotion de nos identités régionales ", a soulevé la CSA au mois d'Octobre dernier. Les représentants de la CSA craignaient effectivement que RFO soit sous la coupe de France 3. Sans aucun doute, les dirigeants de France Télévisions ainsi que les services de l'État ont travaillé en étroite collaboration sur les modalités de cette réforme. Un plan social d'envergure serait dans ces conditions inévitable à RFO. Cela s'est confirmé par un texte consultable sur le site internet du magazine le Point (www.lepoint.fr) où le texte indique clairement : " France 3 sera la chaîne des régions, du Patrimoine et de l'environnement, et la chaîne des programmes de proximité, en métropole comme en Outre-Mer via " les télé-pays " de l'actuel RFO.

Le PDG de France Télévisions a entériné cette orientation à travers les missions transversales qu'il a confiées aux membres de son comité exécutif. La direc-

trice générale de France 3 s'est vue en effet confier une mission visant à réorganiser les structures de France 3 et RFO.

Au mois de Novembre, la CSA est montée au créneau en dénonçant l'attitude de leurs dirigeants " soit ils n'ont pas du tout défendu RFO en tant qu'entité propre méritant un traitement et une prise en compte spécifique, eu

égard aux discours lénifiants qu'ils tiennent sur - le respect des identités des chaînes actuelles du groupes -, soit ils n'ont jamais été écoutés par leurs interlocuteurs au niveau de l'État ce qui prouverait qu'il n'ont donc aucun pouvoir à faire passer la moindre point de vue concernant les chaînes qu'ils sont censés diriger, soit disant, en pleine autonomie... "

Mi-Décembre : Comment compenser la perte de publicité sur les chaînes publiques ? Une question qui s'est posée dans l'Hémicycle de l'Assemblée Nationale où les députés disaient que la suppression de la Pub sur RFO va engendrer la perte de 65 emplois dans les stations d'Outre-Mer, sans que le PDG n'ait considéré le CCE. La CSA a soulevé encore une fois que la logique de leur PDG restait une logique strictement budgétaire : " les métiers vont devoir se mélanger au nom d'une nécessaire évolution ", a regretté la CSA.

Quant à France Télévisions, elle a entériné le Mardi 16 Décembre 2008 la suppression de la publicité sur ses chaînes à partir du 5 Janvier après 20 heures, avant même la promulgation de loi sur l'audiovisuel dont le passage au Sénat a été reporté au 7 Janvier.

Préparées de longues dates, les grilles de programmes changeront à partir du 5 Janvier 2009, elles tiennent déjà compte de la suppression de la publicité. Elles " ne peuvent plus être modifiées au risque de déstabiliser à la fois

Extrait des interrogations de la CSA de RFO*

En effet, alors qu'il est de notoriété publique qu'un décalage important existe entre ce qu'est la société française et sa représentation à la télévision, nous nous interrogeons chaque jour sur les raisons pour lesquelles, depuis son attachement au groupe France Télévisions, en juillet 2004, RFO n'a pas été utilisée pour apporter sur les chaînes hertziennes du groupe l'expression de cette " diversité culturelle " dont on parle tant, mais dont on fait bien peu de cas dans les faits, la totalité des Français n'ayant pas accès, sans payer, qu'aux chaînes hertziennes ".

* CSA de RFO (Confédération des syndicats autonomes) : 1^{ère} organisation syndicale de RFO en terme de représentativité dans les stations d'Outre-Mer (CSTM - SAAG - SAP - TIA MOANA - USTKE - USWF - UTG - UVOIMOJA).

Création de deux nouvelles taxes pour compenser la perte des pubs

France Télévisions précise aussi que son projet de budget 2009 prévoit une perte nette de 94,6 millions, hors coût de transition au passage à l'entreprise commune, contre une perte de 116 millions d'euros prévue pour 2008.

Une enveloppe de 450 millions d'euros a été inscrite dans la loi de finances 2009 afin de compenser le manque à gagner dû à la suppression partielle de la publicité.

Les députés ont entériné le 15 Décembre 2008 la création de deux nouvelles taxes : l'une de 0,9% sur le chiffre d'affaires des opérateurs télécoms - qui devrait rapporter jusqu'à 380 millions d'euros - et l'autre représentant entre 1,5% et 3% sur les recettes publicitaires des chaînes privées " en fonction des évolutions conjoncturelles ".

l'entreprise et son public " , a précisé le groupe de télévision dans un communiqué publié à la suite de son conseil d'administration réuni le 16 Décembre dernier.

Quant à RFO (dans toutes les stations d'outre-mer) et la chaîne francilienne (France O) : la publicité sera présente au moins jusqu'en 2011. RFO devra tirer son épingle du jeu ! ■

La CSP rechigne à verser les primes d'intéressement aux adhérents STKE !

Mi-Décembre 2008, les adhérents de l'USTKE bloquent de nouveau le site des ordures ménagères de Ducos, situé dans la zone industrielle. Principale revendication des camarades : un versement inégal de leur prime d'intéressement par rapport aux autres employés de la CSP.



Après le blocage des accès de la CSP (Ducos), les camarades et leurs collègues doivent s'affairer à nettoyer en priorité le Grand Nouméa, soit 600 tonnes de déchets à ramasser.

"Nous avons convenu avec la direction d'un accord d'intéressement qui aujourd'hui pénalise beaucoup nos adhérents absents. Pourquoi ? Nous avons suivi tous les mots d'ordre des douze grèves générales de l'année 2008. Alors que la direction devait traduire ces heures d'absences en heures de rattrapage ou en congés payés ", s'est résigné le délégué syndical STKE/CSP, Tommy Fau Fau face à la direction, qui par ailleurs a changé de tête. Les camarades expliquent en partie ce manque de clarté à cause du changement d'interlocuteur de leur direction.

Ce blocage intervient à un moment où la chaleur fait rage dans le Grand-Nouméa. Le responsable STKE est bien conscient que cela peut causer des problèmes d'insalubrité publique, mais il en va des nombreux pères de familles (que comptent la section STKE/CSP) qui souhaitent passer des fins d'années dans de bonnes conditions. Celle-ci entend reprendre le travail à condition que la direction leur

donne leurs primes d'intéressement au même titre que les autres employés !

Au deuxième jour du blocage, le Lundi 16 Décembre dernier, la section bloque de nouveau les accès menant au dépotoir de Ducos. Une entrevue

est quand même faite entre les différentes parties. Cette rencontre se solde par un échec mais la section décide le lendemain de laisser passer les ouvriers qui vont travailler sur la fosse à huile (Ducos), elle laisse aussi les accès libres au centre de déchets de Gadji (Païta).

" Bien que nous ayons laissé du mou, vous nous envoyez un référé d'expulsion. En faisant cela, vous créez un autre conflit sur un autre ! ", lâche Tommy Fau Fau, pendu au téléphone essayant par tous les moyens de négocier avec le PDG de la CSP, Mr Mercadal. Celui-ci répond, " juridiquement, on est obligé de faire cette procédure. Le juge s'est prononcé ". Cette discussion téléphonique sera écourtée car chacun campe sur ces positions.

Toujours est-il que ce n'est pas la première fois de l'année que la section part en conflit contre la direction mais elle demande en priorité à ce que la nouvelle direction respecte ces engagements pris depuis 2004. C'est finalement au 3^{ème} jour de blocage qu'un protocole d'accord est signé entre les deux parties. ■



30 janvier 2008, l'un des temps forts de la mobilisation des camarades de CSP.

Licenciement d'un représentant syndical

Une simple discussion a coupé court faisant suite à une mésentente entre notre représentant syndical et l'un des cadres d'Alustar. Comment se retirer d'un bureau et se faire licencier à son retour ! C'est ce qui est arrivé à l'un des employés d'Alustar.

Explication. Sébastien est chef d'équipe et coupeur au sein de la société Alustar, spécialisée dans l'installation des stores et dans la découpe d'aluminium. Cela fait plus de trois ans que Sébastien travaille pour cette entreprise. Mi-Novembre 2008, suite à un entretien avec le directeur général, Mr Michel Anton, sur un cahier de revendications portant notamment sur l'amélioration des conditions de travail (tenue de travail...), le ton monte au sujet de l'amélioration du réfectoire.

Il semblerait que l'employé aurait

tenu des propos déplacés à l'encontre du cadre, bien que des témoins étaient présents durant la scène n'ont rien entendu à ce sujet. Aussitôt après l'altercation, le responsable a notifié une lettre de licenciement à l'encontre de notre camarade.

Dans ce cas précis, d'une part l'employeur n'a pas effectué d'entretien préalable avant l'envoi de la lettre de licenciement, et d'autre part, cette procédure de renvoi de l'employé est considérée comme un licenciement abusif.

En tous les cas, la fédération Industrie n'est pas restée insensible

à cette affaire. Elle a tout de suite pris les devants. Mi-Décembre 2008, l'entreprise se voit bloquer ses accès par les camarades de l'industrie. Le blocage dure une semaine, mais rien n'y fait, la direction ne veut rien entendre de la part des camarades. Bien après, des négociations sont entamées entre les deux parties sur l'éventuel départ de notre camarade licencié. Après d'âpres discussions, la fédération Industrie et la direction signent un protocole d'accord lui octroyant un départ négocié avec l'aval du camarade sous de bonnes conditions. ■

BOUCHERIE SUPER U

Six employés privés de salaire

Le patron de la boucherie de Super U Trianon serait-il parti sans laisser de nouvelles à ses employés ? A présent, ils attendent toujours une réponse de leur employeur et comment vont-ils être rémunérés ?

Mais qu'est-il arrivé au patron de la boucherie de l'hypermarché de Trianon, laissant ses six employés dans l'embaras depuis le 1^{er} Janvier 2009. Le mois précédent, le délégué syndical demande à son employeur de leur régler leur 13^{ème} mois à compter du 20 Décembre mais rien n'est fait par l'employeur. Ce dernier ne veut en aucun cas leur accorder cette prime. Le patron, Mr



Christophe Galin, a repris les rênes de l'entreprise, et il n'entend pas se soumettre au versement du 13^{ème} mois. Il fait donc appel à son avocat pour régler le conflit. Toujours est-il que le conflit vient de l'employeur : il n'y a plus d'approvisionnement en viande, les fournisseurs ont cessé toute livraison et le stock s'est épuisé jusqu'au 31 Décembre. Malgré cela et ce depuis le 1^{er} Janvier, les employés se rendent sur leur lieu de travail mais sans qu'il y est une reprise de l'activité !

Fin Janvier, les six employés attendent toujours le règlement de leur salaire de

Décembre et de celui de Janvier.

Entre temps, l'avocat des six employés syndiqués a réussi à obtenir du patron le versement du 13^{ème} mois aux salariés de la boucherie.

Du côté des avocats, la bataille se joue sur le plan de la reprise de l'activité de cette société et la rémunération des salariés privés de leur travail. La rupture du contrat avec l'employeur devait intervenir le 9 Février.

La question qui se pose est la suivante : qui va reprendre la boucherie et comment va-t-on payer ces six employés ? ■

Harcèlement moral dénoncé par les camarades

Fin Janvier. Un quart du personnel du Foyer Paul Reznik s'est porté solidaire face au harcèlement moral d'une des leurs. Ils dénoncent l'attitude de leur directrice.

Les faits remontent à l'an dernier quand la nouvelle directrice a pris ses fonctions en milieu d'année.

Selon le délégué du personnel, l'attitude de la nouvelle directrice est devenue invivable pour une secrétaire. Celle-ci est partie en maladie. Certaines tâches effectuées par la secrétaire ont été récupérées par la directrice. Ils évoquent le secret médical et la sauvegarde de certaines informations confidentielles. Alors que bien avant,



la direction n'avait jamais voulu lui accorder le poste de secrétaire de direction à celle qui est l'actuelle directrice !

Une réunion s'est tenue entre le personnel et la direction à la mi-Janvier mais au sortir de la réunion rien de bien concluant n'a été convenu entre les différentes parties. Il s'avère que la directrice semblait " vouloir tout changer " dans le fonctionnement du Foyer. Mais une partie du personnel s'étonne d'une part du manque de considération envers l'une de leurs collègues, et d'autre part ils interpellent aussi la direction sur le fait que le Foyer s'emploie " à faire des économies " alors

qu'il n'y a pas lieu d'être ! Le délégué STKE, Paul Paouro s'interroge : " si on fait des économies alors qu'on se penche sur les postes du foyer, le temps de travail effectué par le personnel, la capacité à recevoir un quota de résidents, et combien cela coûte-t-il réellement au Foyer ? ".

Autre exemple de gestion hasardeuse, selon notre délégué, le repas accordé au personnel reste payant mais reste tout de même cher au foyer.

Suggestion : la nouvelle directrice devrait revoir sa copie de management et reprendre la grille salariale des employés et y travailler sérieusement avec les représentants syndicaux. ■

CASINO JOHNSTON

Grogne chez les employés contre un licenciement

Hypermarché Casino Johnston : début Décembre, des portes bloquées puis réouvertures des grilles de l'hypermarché par la section STKE. Motif de leur grogne : le licenciement d'un cadre.

Le licenciement d'un cadre a fait réagir la section de Casino Johnston.

" Cela fait huit mois qu'il est chef de département des produits frais. La direction lui reprochait le fait qu'il n'avait pas atteint le même chiffre d'affaire que l'année 2007 ", a précisé le délégué syndical, Rémy Léanga. La direction n'est pas revenue sur sa décision, elle a donc porté cette menace

à exécution.

La section a essayé en vain de s'opposer au licenciement du cadre.

Dans le même temps, la section s'était opposée à la nomination d'une secrétaire de direction au poste

de chef de département textile. " Elle n'est pas qualifiée pour ce poste ", a ajouté le délégué syndical, en rapport sur sa nomination.

En contrepartie du départ du cadre, la section a demandé à ce que la direction favorise la promotion interne pour certains employés. ■

Une trentaine de grévistes ont tenu le piquet durant plusieurs jours avant de se retirer afin de permettre la reprise des négociations avec la direction.



Quels sont

Les provinciales, des enjeux majeurs ou objectifs mineurs avant les transferts définitifs des compétences ? La course aux sièges provinciaux engage tous les partis depuis près de trois mois, à défendre chacun leur programme : des thèmes qui puissent tenir la route avant le choix définitif des électeurs.

Choix de société donc choix de vie, mais à quel prix ? N'importe quel citoyen du monde dira qu'il faudra faire le bon choix le jour des élections provinciales. C'est le combat de chaque parti politique, en particulier du nouveau-né de la scène politique locale, le Parti Travailleiste. Le parti de LKU tendra-t-il la main aux autres mouvances ou organisations indépendantistes dans le Sud afin d'obtenir au moins cinq sièges. Certain de leur entrée en force dans le Nord et aux Iles, le Parti Travailleiste compte parti seul pour cette échéance électorale. Quand au FLNKS, il cherche aussi sa place dans le Sud, n'ayant pas obtenu suffisamment de voix en 2004 : des coutumiers du Sud, des dirigeants d'une organisation environnementale, et d'anciens dirigeants du FLNKS tentent de réunir l'ensemble des forces vives indépendantistes du pays afin d'aller aux provinciales. Se rassemblant sous la bannière d'un collectif, oscillant et levant le drapeau « halte à l'immigration des zoreilles » et une préoccupation soudaine pour « l'emploi local », alors que l'USTKE s'était toujours battu pour ces deux points depuis 1991 ! Il n'est jamais trop tard pour se lever !

Quels sont les enjeux des élections provinciales ? Qui gère les provinces et quelles sont les compétences qui lui sont attribuées ?

Démarche unitaire ? Pour quel objectif ?

Avant de répondre à ces trois questions, il est préférable de faire un état des lieux de notre société calédonienne. Le système politique actuel où les principes démocratiques et républicains sont appliqués mais dont on se foule les pieds. De plus en plus, la méfiance entre communautés est constamment entretenue,

notamment après plusieurs faits divers relatés dans la presse calédonienne, ainsi le lecteur lambda ne se doute pas que le pouvoir en place règne et ne corrige pas ou peu ses erreurs ! Notre société serait-elle érigée de façon à privilégier le favoritisme au détriment de l'égalité des droits ?

Les enjeux seraient-ils beaucoup plus importants ou est-ce une façon de montrer la démarche unitaire des indépendantistes devant les loyalistes ? Les enjeux seraient-ils de moindre importance mais à ce moment là, il faudrait que chacun aille de son propre côté, et même là, il est fort probable que cette mesure ne soit pas prise par les dirigeants indépendantistes !

Les enjeux sont de quels ordres ? Politique dans un premier temps, la continuité de l'application de l'Accord de Nouméa. C'est un outil qui entre dans le principe de rééquilibrage issu des Accords de Matignon. Routes provinciales, collèges, les équipements collectifs ont favorisé les projets économiques de développement. Économique, pour le second point : tous les sujets relatifs aux relations économiques, aux droits commerciaux, la mise en place des outils de développements relatifs au redéploiement des outils provinciaux dans chaque secteur d'activité de la province ; le rééquilibrage devaient plus s'accroître au profit de la province Nord par rapport à la province Sud qui connaissait déjà un regain d'activité et où la plupart des administrations s'y sont développées à Nouméa et dans le Grand-Nouméa.

Enjeux culturels et sociaux, des aspects de ces secteurs d'activités se sont largement développés en particulier pour celui lié à la toponymie. Certaines langues vernaculaires sont enseignées (écoles primaires jusqu'à la faculté des langues régionales) - du moins celles possédant un nombre important de locuteurs.

les enjeux ?

Les administrations des provinces

Qui gèrent les provinces ? Exemple en province Sud, nous avons sous la responsabilité de l'exécutif et du secrétariat général, l'administration de la province Sud qui est organisée en 13 directions et disposant de services basées à Nouméa, et d'autres sont implantées dans les communes de l'intérieur. Ainsi la volonté des élus de l'Assemblée de la province se traduit dans les actions quotidiennes. La Délégation au Logement, la Direction de l'Équipement, la Direction du Développement rural sont quelques unes des directions de cette province. Quand au Nord, elle dispose de 5 directions dont la Direction provinciale des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de sociétés, la Direction de l'aménagement et du foncier, la Direction de la culture, des sports, des loisirs et de la mission de la femme, la Direction de l'enseignement, de la formation professionnelle, de l'insertion sociale et de la jeunesse, la Direction du développement économique et de l'environnement.

Trois autres directions dites fonctionnelles coordonnent les directives (l'Observatoire de l'Emploi, de la Formation, les Finances, le Budget, la Cellule Informatique, et les moyens logistiques de la collectivité). Le secrétariat général est chargé de coordonner l'ensemble des directions et de rendre compte à l'Exécutif par le biais des élus provinciaux, au travers des commissions de l'Assemblée.

La province des Îles disposent de 7 directions. Elles fonctionnent selon le même principe que les deux autres provinces. Elle dispose d'un exécutif, d'un secrétariat général qui coordonne l'ensemble des directions. Normalement, les directives prises à l'Assemblée de province doivent se traduire sur le terrain. La difficulté de celle-ci réside dans le fait que la province soit éparse avec trois îles distinctes (Lifou, Maré, Ouvéa).

Quelles sont ses compétences ? Il est bien entendu que chaque province met en place une politique de gestion donc elle dirige ses actions selon des domaines et des priorités bien établies. Dans le sud : le développement économique et rural, l'enseignement et la culture - la jeunesse, les sports, et les loisirs - la santé et l'action sociale sont quelques uns des domaines d'intervention. On retrouvera le même créneau aux Îles et au Nord. Dans les îles, on privilégiera la pêche et le développement touristique par exemples, des atouts favorables au développement des populations. Au



Le vote sera déterminant le 10 Mai prochain.

nord, une attache particulière à la construction de la zone VKP (Voh-Koné-Pouembout) et à son développement en vue de soutenir l'ouverture prochaine de l'Usine du Nord. L'avenir des provinces dépendra des élus qui siégeront dans les différentes assemblées après le 10 mai prochain et l'Exécutif du pays s'en trouvera aussi changé ou presque avec les nouvelles formations politiques qui ont fait leur apparition sur la scène politique locale. Encore faut-il qu'elles obtiennent suffisamment de suffrages pour être élus ! ■

PROVINCE NORD : L'assemblée de la Province Nord, présidée par Paul Néaoutyine, est composée de 22 membres élus au suffrage universel dont 15 siègent au Congrès.

PROVINCE ÎLES : L'assemblée de la Province des Îles Loyauté, présidée Neko Hnepeune est composée de 14 membres élus au suffrage universel dont 7 siègent au Congrès.

PROVINCE SUD : L'assemblée de la Province Sud, présidée par Philippe Gomès, est composée de 40 membres élus au suffrage universel dont 32 siègent au Congrès.

AGENDA

Parti Travalliste

8 Mars 2009 : Journée de la femme (Surf Novotel)

21 Mars 2009 : Directoire politique (Houailou)

4 Avril 2009 : Bureau politique (Sud)

Quand aurons-nous des infirmiers locaux en nombre suffisant ?

Les résultats de l'admission au concours d'entrée à l'IFPSS NC (Institut de Formation aux Professions Sanitaires et Sociales de la Nouvelle-Calédonie, section Infirmière) sont les suivants :

semble pouvoir apporter des éléments de réponse :

- **Le concours d'entrée est ouvert à tous**, y compris aux jeunes qui viennent d'arriver sur le pays et susceptibles, pour certains, d'en repartir.

ticulier, ceux qui viennent directement de France.

Cette problématique ancienne, a déjà été soulevée par des professionnels qui proposaient de construire des tests adaptés aux publics concernés.

L'effort de rééquilibrage devrait s'exercer déjà dans l'accompagnement de jeunes des Iles, du Nord et du Grand Sud pour une meilleure réussite au concours.

Ces dernières années que constatons-nous ?

L'IFPSS NC ne favorise pas l'accompagnement des jeunes locaux :

Les cours préparant au concours n'ont lieu que sur Nouméa, en cours du soir, favorisant les personnes ayant un moyen de locomotion.

Les personnes retenues pour les cours préparatoires sont majoritairement métropolitaines, non citoyennes (Cf. tableau ci-dessous).

Le gouvernement a remis en place, à compter de la rentrée scolaire 2009, le statut d'élève fonctionnaire, pour les 17 premiers admis au concours. Or, il s'avère que, parmi les 17 premiers, 9 sont des Métropolitains non citoyens qui deviendront fonctionnaires à l'issue de leur formation.

Il est urgent, pour le développement de la santé du Pays, d'être au clair sur les enjeux de formation et d'engager enfin des choix garantissant le rééquilibrage prévu par l'Accord de Nouméa.

La mise sur le marché du travail de professionnels locaux qualifiés répondra aux besoins de la population et évitera la venue massive de personnels expatriés moins adaptés aux réalités culturelles du Pays. ■

Nouméa, le 30 Janvier 2009
Iris Garcia et Madeleine Ounou.

CONCOURS D'ENTRÉE EN FORMATION AU DIPLÔME IDE 2008 (entrée en formation, février 2009)

	Inscrits	Admissibles (écrit)	Admissions (oral)	
	212	86	56	
Pour 30 places au concours, ont réussi :				
Kanak	74	17	4	13,30%
Calédoniens	40	19	4	13,30%
Polynésiens	37	8	2	6,60%
Métropolitains	61	42	20	66,60%

*Sur les 20 Métropolitains, 18 sont non citoyens dont 14 arrivés entre 2006 et 2008.

Alors que l'Accord de Nouméa a pour ambition de réaliser " **le rééquilibrage et l'accession des Kanak aux responsabilités dans tous les secteurs d'activités** ", la sous représentation des kanak dans une formation préparant au diplôme d'état d'infirmier ne peut que nous interpeller et susciter des interrogations.

Cette situation qui perdure depuis plusieurs années, si elle ne s'améliore pas, rend les Océaniens et en particulier les Kanak très minoritaires dans le corps des infirmiers et **presque inexistantes à un niveau supérieur des métiers de la santé (infirmiers spécialisés, cadres de santé...)**.

Par ailleurs, ce secteur santé social est un grand pourvoyeur d'emplois : rappelons qu'en 2007, la pénurie a nécessité le recrutement, en France, de 150 infirmiers !

Comment ne pas s'inquiéter d'un tel constat alors qu'une école d'infirmières existe depuis plus de trente ans, et que dans le vivier des jeunes bacheliers (niveau requis pour le concours) du pays se trouve un nombre appréciable de candidats intéressés par la profession (74 Kanak sur les 212 inscrits en 2008, soit environ 1/3).

Sans vouloir remettre en cause la compétence et l'impartialité du jury, l'analyse des modalités du concours nous

Pour nous, il y a **urgence** qu'une **loi du pays limite l'accès au concours aux seuls candidats citoyens de la Nouvelle-Calédonie**, comme cela se pratique d'ailleurs en France depuis plusieurs années (ex. : l'école d'orthophonistes de Toulouse a refusé l'inscription d'une candidate parce qu'elle ne relevait pas de cette académie !).

- **L'admission au concours se fait par ordre de mérite : les trente premiers.**

Certains autres, qui ont obtenu une moyenne suffisante et, de ce fait, ont la capacité à suivre les 3 années de formation, ne sont pas retenus.

Par ailleurs, les trente premiers sont souvent les personnes qui maîtrisent le mieux la langue française.

Une double rentrée (en février et septembre) comme on a su le faire en France, en période de pénurie, ouvrirait le concours à 60 personnes et permettrait, probablement, d'accueillir davantage de jeunes locaux en formation.

- **Un concours dont les tests psycho-techniques créés en Métropole favorise un certain profil de candidats**, et en par-

TEST DE PRÉPARATION AU CONCOURS IDE 2008

	Inscrits 85	Refusés 34	Acceptés 51	% de refus
Kanak	35	19	15	54,28%
Calédoniens	16	6	12	37,50%
Polynésiens	7	4	3	57,14%
Métropolitains	27	5	21	18,50%

Hommage

A toi Honié

C'est suite à une longue maladie que notre camarade Honié Patricia Zongo épouse Boilloux nous a quittée dans sa 36^{ème} année. Militante de la section STKE du Centre Culturel Tjibaou, elle était originaire de la tribu de Dueulu à Lifou et maman de deux charmantes filles dont le père était son mari. Sa présence à l'ADCK (Agence de Développement de la Culture Kanak) et au CCT comme lieu de travail était pour notre camarade, un choix guidé par des convictions politiques, bâti dans la douleur et qu'elle respecta jusqu'à son dernier jour.

Œuvrant comme responsable des acquisitions au sein de la médiathèque du Centre Tjibaou, elle mettait toutes ses compétences, son énergie pour contribuer efficacement à la promotion et à la valorisation de la culture Kanak comme résumées dans les missions de l'ADCK, établissement né des Accords de Matignon-Oudinot, signés à la suite des événements de 1988.

Collaboratrice exigeante, elle n'a cessé de faire valoir auprès de ses collègues sa conception de la rigueur et de l'assiduité dans l'exercice de leur fonction.

Conviviale et serviable au travail comme dans la vie, elle savait aussi se battre quand elle estimait que ses droits étaient bafoués et se transformait en un redoutable adversaire pour ses contra-

dicteurs.

La fonction de déléguée syndicale du STKE / CCT vint couronner un militantisme de terrain tel qu'elle le pratiquait déjà aux côtés de camarades à qui elle apportait naturellement son soutien face aux injustices qu'ils subissaient. Une responsabilité qui lui fut confiée par le bureau de la Fonction Publique de l'USTKE en 2004 après l'abandon de son prédécesseur à ce poste.

Une tâche qu'elle honora dignement entourée de quelques camarades avec qui elle créa la 1^{ère} section STKE au Centre Tjibaou.

Elle fut de toutes les mobilisations de l'USTKE, des marches du 1^{er} mai, à celle contre l'arrivée de Chirac en 2004, en passant par la mobilisation d'une semaine pour l'Usine du Nord, les grèves à Carsud et au tribunal, la manifestation pour l'accueil d'Yves Jégo ou encore les mouvements de grève au CCT...

Les premiers symptômes de sa maladie s'étant manifestés, elle dut se résigner à se séparer dès 2006, de ses responsabilités syndicales afin de mener un autre combat, celui contre la maladie. Malgré tout, ses convictions et son soutien à la section du CCT ne faillirent pas

et elle participa activement à la prise de conscience de ses camarades, parfois au travers de débats animés, sur les dysfonctionnements et les dérives constatées au sein de l'ADCK et contribua malgré elle à hisser le STKE/CCT au rang de premier syndicat au Centre Tjibaou.



Sa dernière participation à la permanence STKE/CCT au piquet de grève de TDF.

En 2008, le STKE/CCT remportait aux élections de DP tous les sièges de titulaires des deux collèges, consacrant ainsi une ascension qui n'avait cessé depuis le jour où elle avait accepté la fonction de Déléguée Syndicale US-TKE au Centre.

La même année, son engagement syndical et politique l'amena, malgré les péripéties liées au traitement de sa maladie, à figurer lors des élections municipales, sur la liste du Parti Travailleur de la commune de Païta où elle résidait. Un énième don de sa personne au profit des convictions qu'elle nourrissait.

Humble, discrète, attentionnée, généreuse mais aussi combative, elle a su nous donner l'image d'une femme kanak de son temps, assumant pleinement ses diverses responsabilités, fidèle à ses convictions et sincère en amitié forçant ainsi le respect de ses collègues et des camarades de sa section en particulier pour qui elle demeurera un exemple.

En décembre dernier, sa maladie s'était transformée en un cancer du foie et le 29 janvier 2009 elle perdit son ultime combat.

A ses 2 filles et son mari nous leur adressons nos sincères condoléances ainsi qu'à la famille Zongo que nous ne remercierons jamais assez de la chance qui nous a été donnée de connaître et de partager, un temps soit peu, la vie, les convictions et le combat d'une des leurs.

Merci pour tout, adieu Patricia.

Tes camarades STKE/CCT



Grève au CCT en 2006.

BUREAU ELARGI

Le point sur l'année écoulée

Le samedi 13 décembre dernier s'est tenu à la salle des syndicats à la Vallée du Tir, le dernier Bureau Élargi de l'USTKE qui a réuni tous les responsables de l'organisation syndicale.

L'ordre du jour fut essentiellement consacré à faire le point des conflits en cours et à la situation financière de l'organisation.

Les conflits de Ponérihoun ambulance, de Carsud et de TDF ont longuement été évoqués par le Président qui a rappelé de quelle manière le contexte politique a contribué à l'enlèvement de ces conflits. Le Bureau Élargi a été aussi l'occasion pour les différents responsables en charge de la gestion de ces piquets de rappeler l'historique de ces conflits et les différents points de blocage dans la négociation quand elle existe. L'attitude de l'État également a été dénoncée par plusieurs camarades qui ont constaté la différence de traitement de la part des forces de l'ordre dans la gestion des mouvements sociaux. L'exemple du blocage, par les syndicats autre que l'USTKE, des administrations du Pays parfois pendant plus d'un mois ou encore des marches et sit-in devant le Gouvernement ou le Congrès qui n'ont jamais été contrariés par un dispositif policier, est souvent revenu dans les interventions des militants.

A l'occasion de ce Bureau Élargi, la détermination des camarades grévistes a été à nouveau saluée par les adhérents et responsables présents avec malgré tout un rappel à la solidarité essentielle en pareille circonstance. Un sujet qui a amené des débats entre les diffé-

rents responsables qui déploraient le manque d'implication de certaines fédérations et leur bureau dans la solidarité apportée aux grévistes et de la nécessité de se ressaisir sur ce point.

Le Président de l'USTKE a rappelé qu'à l'approche des fêtes il était important que la solidarité se manifeste et qu'un soutien émanant de l'ensemble des structures de l'organisation soit apporté aux grévistes dont la situation financière pour beaucoup d'entre eux est parfois très difficile.

Le BE est l'occasion aussi de faire le point sur les finances avec un état des lieux fournis par la responsable confédérale qui en a la charge.

Occasion de revenir dans le contexte difficile dans lequel s'expriment nos conflits où l'USTKE est la cible privilégiée de l'État mais aussi de la classe politique locale. L'exemple des multiples condamnations parfois sur des motifs chimériques à l'encontre des militants et responsables de l'USTKE fut rappelé dans plusieurs interventions qui dénonçaient la straté-

gie d'asphyxie financière dans les décisions de justice.

La question du financement des syndicats a également été soulevée par le Président qui rappelait l'incohérence du Gouvernement Martin qui au travers de différentes tentatives aussi maladroites les unes que les autres essaient de donner satisfaction à cette revendication légitime des syndicats tout en refusant d'en faire bénéficier l'USTKE, coupable à leurs yeux de ne pas avoir participé en 2008 aux travaux du dialogue social.

Après le vote du budget par les participants à cette réunion le BE s'est poursuivie avec les traditionnelles questions diverses au cours desquelles on a pu assister parfois à des échanges vifs entre certains responsables de l'organisation.

La réunion, la dernière de cette année 2008 s'est clôturée avec le non moins traditionnel pot de fin d'année qui fut l'occasion, à l'issue de débats parfois vifs, de se retrouver avec convivialité autour d'un verre pour certains hygiéniques. ■



Mobilisation des militants devant les locaux de la province Sud, le 7 Mars 2008. C'est toujours en rapport avec le conflit Carsud.

L'actualité sociale en bref

■ **Licenciement abusif à Aircalin**

Le siège social d'Aircalin a été bloqué le Mercredi 11 Février par la fédération THT/STKE. Motif principal du mouvement de grève : licenciement abusif d'un personnel navigant commercial.

Une lettre de licenciement lui a été signifié le Jeudi 5 Février dernier par la direction. Aucun entretien préalable n'a été accordé à la section pour expliquer ce licenciement. Une altercation se serait produite entre notre camarade licencié et l'une de ses collègues. La section d'Aircalin/STKE demande sa réintégration immédiate.

En solidarité à ce conflit, ce sont les accès de l'entrepôt Carsud qui ont été bloqués par la Fédération THT. Aucune rotation des bus n'a été effectuée le mardi 10 février dernier.

Des perturbations étaient attendues dans le ciel du côté de La Tontouta. Le tarmac et le service de l'approvisionnement en repas des avions ont été fortement perturbés. Finalement, une formule de réintégration a été proposée à la fédération à condition qu'il occupe un poste au sol. Ne tenant pas compte de cette proposition, la fédération a de nouveau marqué sa désapprobation en bloquant le siège d'Aircalin, l'entrepôt des bus Arc-en-ciel et les locaux

d'Aircal, le vendredi 20 Février ; les policiers sont intervenus dans ces différents points. Ce même jour, une médiation de la Direction du travail est intervenue afin de mettre un terme à ce conflit. Début Mars, les négociations continuent sous l'œil de la Direction du travail.

■ **Enfin un accord à TDF**

Après sept mois de grève, les cinq camarades grévistes retrouvent leur emploi. Un accord a été enfin signé entre les deux parties le 15 janvier dernier. Nous reviendrons dans le prochain numéro sur le protocole d'accord.

■ **Le contrôle de l'immigration et la protection de l'emploi local**

Un collectif s'est monté à la mi-Janvier suite à la diffusion sur M6 d'un reportage sur la Calédonie : le pays est montré comme un " eldorado " pour les téléspectateurs métropolitains. Le thème de l'émission " Capital " était : " Jobs, salaires, la réussite au soleil ".

Ici au pays, le point de vue des auteurs a donné du fil à retordre à certains et d'autres se sont élevés, voire même réveillés quand ils ont vu l'émission. Alors que l'USTKE défend l'emploi local depuis de nombreuses années et dénonce l'immigration massive européenne en particulier celle venant de France. Il n'est jamais tard pour se réveiller et donc le collectif fait appel à tous les citoyens du pays pour s'élever contre

cette immigration non-contrôlée des métros. Il demande aussi l'embauche prioritaire des travailleurs locaux dans les entreprises et interpelle le gouvernement contre la vie chère.

Une grande manifestation a été organisée dans ce sens le 13 Février dans les rues de Nouméa. A savoir que l'USTKE n'y a pas participé même si l'on reste ouvert à une nouvelle mobilisation.

■ **Des élèves de l'INET passent au crible les orientations de l'USTKE**

Une fois n'est pas coutume, quelques membres du Bureau Confédéral et le président ont reçu cinq élèves de l'INET (Institut Nationale des Études Territoriales) de Strasbourg au siège de la Vallée-du-Tir. A quoi peuvent bien s'intéresser ces étudiants ? Sachez donc qu'ils nous questionnent sur les orientations de notre organisation syndicale : entre autres, nos points de vues sur les transferts de compétences, nos objectifs sur le développement économique, sur le débat porté sur l'installation d'une grande distribution à l'Anse Uaré, nos pistes de réflexions sur le texte portant sur l'emploi local et l'immigration, sur la problématique de la flambée des prix (logements, produits de consommation...), le rééquilibrage économique entre chaque province...

Le tour des questions étant fini, nous n'étions pas les seuls à être interrogés de la sorte, d'autres



organismes ou administrations ont été scrutés, passés au crible sur différents sujets. Derrière tout cela, il en va de la réussite de ces étudiants qui parcourent plusieurs collectivités territo-

riales pour l'obtention de leurs diplômes. Bien sûr, ces entretiens n'ont rien de secret, ils leur permettront d'avaliser leur stage et pourquoi pas travailler dans ces collectivités.

■ **Un hyper U à Ducos !**

Une grande distribution à Ducos, qui l'aurait cru ! Sûrement une aubaine pour les consommateurs, les clients ou simplement les citoyens de ce pays qui attendent des mesures concrètes contre la vie chère. Après les mesures du gouvernement contre la vie chère que l'on peut qualifier de " mesurette ", on se demande à

qui profite-t-il réellement ces prix réduits ? Suite à l'autorisation de la province Sud, en tous les cas, ceux qui se sont engagés au projet du centre commercial Hyper U Anse-Uaré : ils s'engagent à lutter contre la vie chère, de soutenir les filières de production locale, de préserver l'environnement et notamment la mangrove. Un hypermarché d'une surface de 7700 m², il entrera en exploitation en 2012 avec chif-

fre d'affaire prévisionnel de 13, 7 milliards en 2012 d'après les promoteurs ; 17,2 milliards en 2012 d'après la direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi de la province Sud. 425 emplois directs seront créés.

Quelques chiffres pour les surfaces : une galerie (3974 m²), un magasin de vêtements (900 m²), un magasin de chaussures (600 m²), un magasin de bazar (800 m²).

PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE

ADB débloque 400 millions pour les routes papous

La Banque Asiatique de Développement (Asian Development Bank, ADB, basée à Manille, Philippines) a annoncé à la mi-Décembre le déblocage d'une ligne de crédit de 400 millions de dollars dans le cadre d'un plan de remise à niveau des infrastructures routières en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ce projet s'appuie sur le principe selon lequel certaines provinces, si elles étaient dotées des moyens de communication appropriés, pourraient se désenclaver et ainsi établir des liens économiques et commerciaux avec le reste du pays, y compris ses grands centres urbains.

Parmi toutes les provinces du pays, celle qui est particulièrement visée est celle des Hauts Plateaux, dans le centre de l'île principale, qui regroupe environ quarante pour cent des 6,5 millions d'habitants du pays et se trouve aussi receler une grande parties des ressources minières et pétrolières du pays. Toutefois, les axes routiers entre cette province et le reste du pays, notamment la capitale, Port-Moresby, souffrent depuis de nombreuses années d'un déficit à la fois au plan de l'entretien des structures que de la sécurité. Les véhicules se trouvent très fréquemment pris pour cible par des gangs armés.

L'aide de l'ADB devrait se matérialiser par un prêt à taux préférentiel, mobilisé en quatre tranches au cours des dix années à venir. Sur les 400



millions de dollars annoncés, la moitié résulte d'un engagement direct du gouvernement papou. Le reste provient notamment de l'agence pour le développement international du gouvernement japonais (150 millions). L'ADB a aussi annoncé le lancement d'un autre projet (coût s'élevant à 3,2 millions de dollars). Il devrait permettre de lancer un programme de "renforcement" de la gestion des fonds publics et de bonne gouvernance dans l'archipel océanien de Tuvalu. Cette aide, selon la banque, intervient, entre autres, en réponse aux difficultés que connaît cet archipel en raison de la crise financière mondiale. ■

FIDJI

Le réseau British Petroleum dans le Pacifique racheté par une holding fidjienne

Le rachat du réseau de la société British Petroleum (BP) pour le Pacifique Sud-Ouest a été officialisé le jeudi 18 décembre dernier par une holding fidjienne, Fijian Holdings Limited (FHL), généralement considérée comme le bras financier du gouvernement de cet archipel. BP avait clairement laissé entendre en août dernier qu'elle recherchait des acquéreurs afin de céder ses intérêts (y compris un réseau de près de 70 stations services) dans plusieurs pays du Pacifique. Les pays concernés par cette reprise, qui ne devrait pas entraîner de suppression d'emplois, sont Fidji, Vanuatu, Tonga, les Samoa américaines, les îles Cook et Tuvalu. FHL aurait conclu en à la mi-décembre 2008 un accord pour un montant s'élevant à 190 millions de dollars fidjiens (76 millions d'euros), a annoncé Isoa Kaloumaira, Président de FHL, après avoir signé avec le protocole de transaction. ■



Sources :

Pacifique Info, Flash d'Océanie, <http://newspad-pacific.info/>

Violences à Madagascar

Fin janvier, Madagascar est secoué par de violents heurts. Pas de répit pour le président malgache. Des partisans du maire d'Antananarivo s'opposent fermement au régime du président. Plus d'une centaine de morts depuis le début des rivalités.



Lundi 9 Février, on dénombre 34 personnes tuées suite aux émeutes qui ont embrasé la capitale de Madagascar. Elles ont eu lieu en marge d'un grand rassemblement organisé par le maire, Andry Rajoelina et dirigé contre le président malgache. Le bras de fer entre le maire et le chef de l'Etat, Marc Ravalomanana s'est nettement durci depuis la fermeture par le gouvernement le 13 Décembre 2008 de la télévision privée du maire, après la diffusion par cette chaîne d'une interview de l'ex-président en exil Didier Ratsiraka.

Vingt-cinq personnes ont péri brûlées dans l'incendie d'une galerie marchande dans le centre-ville.

Le Président a accusé le maire d'être " l'initiateur des troubles ". " La priorité pour moi actuellement, c'est de réhabiliter tout ce qui a été détruit ", a déclaré le chef de l'Etat. Interrogé sur l'absence d'intervention des forces de l'ordre du lundi 9 Février dernier contre les émeutiers et les pillards, Marc Ravalomanana a répondu : " C'est moi qui ai donné l'ordre aux militaires de ne pas intervenir. Il faut bien gérer la crise, sinon cela aurait été un bain de sang ".

Mardi 10 Février, le ministre français des Affaires étrangères Bernard Kouchner, préoccupé " face aux actes de violence " à Antananarivo, a encouragé les Malgaches " à la retenue et au dialogue ".

" Arrêtez TGV ! Arrêtez TGV ! " Des dizaines de fois, la foule massée dans le stade d'Antananarivo, la capitale, a scandé le slogan. Pour stopper la crise

violente qui sévit sur la Grande Ile, il faut arrêter le chef de file de la contestation, le maire déchu de la capitale surnommé "TGV" en raison de son ascension politique fulgurante.

Rassemblés pour la première fois depuis le début de l'affrontement, les partisans du président ont réussi leur pari. Plus de 30 000 personnes se sont retrouvées, le 10 Février dernier, à l'appel du TIM (Tiako'i Madagasikara, "J'aime Madagascar"), le parti au pouvoir, pour réclamer l'arrestation d'Andry Rajoelina. Jeudi 12 Février, des négociations sont ouvertes entre les camps du président malgache et du maire destitué d'Antananarivo a annoncé le secrétaire d'Etat français à la coopération, Alain Joyandet. " Ces négociations sont conduites par les représentants des Églises, qui sont très importantes ici ", a déclaré à la presse le secrétaire d'Etat à l'issue d'une rencontre avec M. Rajoelina. Les négociations se déroulent sous l'égide du Conseil des Églises chrétiennes de Madagascar (FFKM), qui regroupe quatre Églises, catholiques et protestantes. Les deux délégations des deux camps se seraient déjà rencontrées le 6 Février, à la veille d'une manifestation des partisans de M. Rajoelina réprimée dans le sang par la garde présidentielle. Une centaine de personnes sont mortes à Madagascar depuis le 26 janvier dernier dans les violences qui ont émaillé le conflit entre les deux hommes, dont au moins vingt-huit tuées le 7 Février dernier par la garde présidentielle. ■

Hommage à Kiki



Captain Mercier



Mister Gang



S.O.J.A.



Ijahman



Tè Vaka



Groundation

